

REGLEMENT

CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO DE MAYENNE

Le 14^{ème} Concours International de Piano de Mayenne aura lieu au Théâtre Municipal de Mayenne les jeudi 02, vendredi 03, samedi 04 et dimanche 05 mai 2024.

Le Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités, âgés de 17 à 35 ans au 5 mai 2024.

Les récompenses (sous réserve des partenariats en cours) sont :

- **1^{er} Prix** (Conseil Départemental de La Mayenne) : 4 000 €
Un Récital pour le concert d'ouverture du Concours 2025.
Un concert avec l'EIM (ensemble instrumental de la Mayenne) sous la direction de la cheffe d'orchestre Chloé Meyzie (concerto pour piano et orchestre choisi par ses soins).
- **2^{ème} Prix** (Mayenne Communauté) : 1 500 €
- **3^{ème} Prix** (Pays d'Art et d'Histoire) : 1 000 €
- **Prix Spécial Albert II de Monaco** : 1 000 €
- **Prix du Public** : 1 000 €
- **Prix du Pianiste le plus prometteur** (Piano et Cie) : 300 €
- **Prix Coup de Cœur du Château de Bourgon**
- **Prix Coup de Cœur des « Musicales des Châteaux »**
- **Prix spécial Daniel Moquet** pour l'interprétation de l'oeuvre de G. Fauré.
- **Prix « Jeune public »** – Un récital organisé par les jeunes et une master-class pour ces jeunes avec leur lauréat.

Les bulletins d'inscription sont à envoyer **avant le 23 mars 2024**. **En cas d'envoi postal, il est obligatoire du nous prévenir par mail. Aucun changement de programme ne sera accepté après le 01 avril 2024.**

Le Jury sera composé de personnalités internationales du monde musical et ses décisions seront sans appel.

Le concours comprend 3 épreuves : l'épreuve éliminatoire, la demi-finale et la finale. Les candidats se présenteront dans un ordre fixé par tirage au sort.

La direction du concours se réserve le droit d'autoriser l'enregistrement radio et la télédiffusion des séances du concours, ainsi que la prise de photographies, et d'en réaliser l'enregistrement sur tout support d'image, d'audio ou de vidéos, au profit du Concours International de Piano.

Si un des candidats s'avérait être un élève d'un des membres du jury, ce dernier ne participera pas à la notation.

Les candidats ne peuvent prétendre à aucun cachet ni aucun droit.

En cas de nombre insuffisant de participants, la direction se réserve le droit d'annuler le concours.

Un accusé de réception sera envoyé à chaque candidat. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des candidats.

L'administration du concours se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite si le nombre de candidats est trop important pour assurer le bon déroulement des épreuves.

Un hébergement dans des familles d'accueil sera possible pour les candidats s'ils en font la demande lors de l'inscription.

Par leur inscription, les candidats acceptent le règlement du concours et s'engagent à participer à l'ensemble des épreuves ainsi qu'à accepter les décisions du jury.

Les frais d'inscription sont de 90€. Aucune réclamation ne sera admise et le droit d'inscription ne sera remboursé en aucun cas.

RULES

THE MAYENNE INTERNATIONAL PIANO COMPETITION

The fourteenth Mayenne International Piano Competition will take place at the Mayenne Theater from Thursday Mai 02, 2024 until Sunday, Mai 05, 2024.

The competition is open to pianists of all nationalities, aged 17 to 35 on May 5, 2024.

The prizes are (subject to current partnerships) :

- **First prize** (Conseil Départemental de la Mayenne) : 4,000€
A recital which will open the competition on 2025.
A concert with EIM (Mayenne Instrumental Ensemble) under the direction of conductor Chloé Meyzie (concerto for piano and orchestra chosen by her).
- **Second Prize** (Mayenne Comunaute) : 1,500€
- **Third Prize** (Pays d'Art et Histoire) : 1,000€
- **Special Prize of Albert II of Monaco** : 1,000€.
- **Special audience prize** : 1,000€
- **Prize for the most promising young pianist** (Piano and company) : 300€
- **Special Prize of Château de Bourgon**
- **Special Prize of « Musicales des Châteaux »**
- **Special Prize « Daniel Moquet »** for the interpretation of the work of G. Fauré.
- **Prize «Young Audience »** - A recital organized by young people and a master-class for these young people with their laureate.

Registration must be received **before March 23, 2024. If sent by post, it is mandatory to notify us by email. No program changes will be accepted after April 01, 2024.**

The jury will be composed of musicians of international standing and its decision is final.

The competition consists of 3 rounds: the elimination round, the semi-final and the final. The candidates will present themselves in an order determined by drawing lots.

The competition management reserves the right to authorize the radio and television recording of the competition sessions, as well as the taking of photographs, and to record them on any image, audio or video medium, for the benefit of the International Piano Competition.

All members of the jury whose student will perform will not be able to vote for their students.

The candidates will receive no fee for their participation.

In the case of an insufficient number of contestants the competition reserves the right to annul the competition.

The candidates will receive an acknowledgment of their application. All travel and living expenses are at the charge of the contestants.

The administration of the competition reserves the right to close registrations before the deadline if the number of candidates is too large to ensure the smooth running of the tests.

Accommodation with host families will be possible for candidates if they request it when registering.

By their registration the candidates accept the rules of the competition and to accept all decisions of the jury.

The registration fee is 90€. No complaints will be accepted and the registration fee will not be refunded under any circumstances.